



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 12 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 6 septembre 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41

Nombre de présents participant au vote : 32

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Thierry FALCONNET
Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Rémi DETANG
Madame Sladana ZIVKOVIC
Monsieur Jean-François DODET
Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Dominique GRIMPRET
Madame Danielle JUBAN
Monsieur Jean-Claude GIRARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Marie-Hélène
JUILLARD-RANDRIAN

Madame Christine MARTIN
Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Nicolas BOURNY
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Denis HAMEAU
Madame Nuray AKPINAR-
ISTIQUAM
Monsieur Laurent GOBET
Madame Dominique MARTIN-
GENDRE
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Nicolas SCHOUTITH

Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Jean-Michel
VERPILLOT
Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Dominique BEGIN-
CLAUDET
Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Didier RELOT
Monsieur Patrick BAUDEMMENT
Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Madame Céline TONOT
Monsieur Guillaume RUET
Monsieur Jacques CARRELET
DE LOISY

Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Antoine
HOAREAU
Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène
JUILLARD-RANDRIAN
Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-
CLAUDET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne Franche-Comté (PGI) - Demande de subvention

Dijon métropole poursuit le développement de sa stratégie économique en dynamisant les écosystèmes de ses trois filières d'excellence, dont celle de la santé.

Le Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne Franche-Comté (PGI BFC) s'efforce d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées en intervenant dans les domaines de la recherche, de la formation, de l'économie et de la communication, en partenariat avec les autres gérontopôles de France. Il favorise l'innovation, la transversalité et l'émergence de projets partenariaux et pluridisciplinaires, réalise des études, des recherches et des évaluations en soutien aux politiques publiques et aux porteurs de projets, et promeut la qualité de vie et la santé des personnes âgées, quels que soient leurs lieux de vie.

Le programme de travail 2024 du PGI, détaillé en annexe, comporte actuellement 24 actions, dont 7 nouvelles initiatives lancées fin 2023 ou début 2024. Les domaines et thématiques de cette année respectent le cahier des charges des gérontopôles de France, remis le 15 février 2022 à la ministre déléguée à l'autonomie, et soutiennent l'excellence du réseau national des 10 gérontopôles actuels (dont 5 sont en phase de préfiguration). Les projets du PGI reflètent l'attention croissante accordée au vieillissement dans toutes les politiques publiques, en particulier en matière de prévention, de choix de vieillir à domicile ou d'évolution des EHPAD.

Quelques exemples d'actions régionales :

- Plusieurs projets menés en démarche living lab à l'échelle régionale ou infra-régionale pour soutenir l'autonomie des personnes dans leur parcours de vie,
- Diverses évaluations de modèles d'habitats destinés aux seniors pré-fragiles ou fragiles, notamment les résidences autonomie,
- De nouveaux programmes de formation pour les acteurs sociaux et médico-sociaux, visant des accompagnements personnalisés pour le maintien des capacités avec l'avancée en âge,
- La coordination de plusieurs plans et programmes régionaux de prévention primaire, secondaire et tertiaire, comme le plan antichute qui entame cette année sa deuxième version,
- Le renforcement de la place et du rôle des personnes concernées dans toutes les actions.

En 2021, le PGI a créé le comité régional silver économie pour que les enjeux et opportunités liés au vieillissement démographique contribuent au développement économique régional et à la dynamique de l'emploi local. Ce comité a pour ambition de proposer une offre d'accompagnement intégrée pour toutes les entreprises de la région. Pour 2024, cette offre sera reconduite lors de l'événement régional, « Opportunités seniors BFC ».

Pour soutenir le fonctionnement et la pérennité du PGI BFC, développer l'accompagnement collectif et les appuis personnalisés selon les besoins des entrepreneurs porteurs de projets, et organiser l'événement régional Opportunités Seniors, il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 16 000 €.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- **d'attribuer** une subvention de fonctionnement de 6 000 €, et une subvention de 10 000 € au titre du dispositif « Opportunités Seniors » au Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne Franche-Comté ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2024.

SCRUTIN POUR : 37

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 1

DONT 6 PROCURATION(S)